

Éditorial – Numéro spécial – Droit et santé mentale

Dans le cadre de ce numéro spécial d'Aporia, il est question d'explorer les écarts entre les dispositions légales, éthiques, politiques et professionnelles en matière de santé mentale et la manière dont elles sont mises en œuvre sur le terrain. Ce numéro spécial fait suite au Forum sur l'état des droits en santé mentale que j'ai eu le plaisir d'organiser en mai 2018 en collaboration avec l'organisme communautaire Droits-Accès de l'Outaouais (DAO). Le forum sur l'état des droits en santé mentale a été conçu dans le but premier de rassembler différents acteurs du système de santé ayant comme objectif commun de créer un dialogue sur la question des droits et de la santé mentale au Québec, et ailleurs, mais également contribuer à une réflexion critique sur les transformations nécessaires à un meilleur respect des droits des personnes aux prises avec un problème de santé mentale. En réunissant les experts du droit et de la santé mentale lors du forum, en constatant les transformations des services à la lumière des orientations ministérielles, en valorisant l'expérience usagère, nous cherchions à créer une plateforme pour transformer les pratiques actuelles. Ce genre d'échange cadre dans une optique de participation citoyenne qui est fondée sur la croyance que les gens, incluant ceux aux prises avec un problème de santé mentale, ont la capacité de reprendre pouvoir sur leurs vies et que les utilisateurs de services ainsi que les acteurs institutionnels, académiques et communautaires sont des agents de changements dans leurs milieux respectifs. Les actes de forum sont disponibles sur la plateforme de DAO au lien suivant : http://droitsaccés.com/wp-content/uploads/2019/04/Regards_critiques_et_nouvelles_pratiques_-_Actes_de_forum.pdf.

Les articles publiés dans ce numéro spécial d'APORIA sont intimement liés aux diverses thématiques abordées lors des conférences et ateliers du forum. S'inspirant, entre autres, d'approches théoriques critiques, les auteurs font état des processus qui accentuent les inégalités et les vulnérabilités, questionnant par le fait même les choix politiques qui réduisent la capacité, l'exercice et la reconnaissance des droits des personnes aux prises avec un problème de santé mentale. Ainsi, nous retrouvons dans ce numéro spécial une thématique à la fois unifiée, par son sujet d'étude, que diversifiée, au niveau des exemples empiriques abordés. De la violence perpétrée à l'endroit des membres de la famille par un proche souffrant d'un trouble mental

sévère (Paradis-Gagné et Holmes), à l'influence des trajectoires de soins sur la transition à la vie adulte des jeunes psychiatisé.e.s (Truong, Nault et Larose Hébert), à l'instrumentalisation du droit et de l'(im)possibilité du refus aux soins psychiatrique (Bernheim), et finalement, à une réflexion poussée sur les autorisations judiciaires de soins (Pariseault-Legault, Goulet et Croker), les auteurs font état des failles et dysfonctions des services en santé mentale dans un contexte de droits. Cette approche pluridisciplinaire nous permet, entre autres, d'identifier les éléments problématiques du système de santé nécessitant des transformations, tout en poussant à explorer la possibilité de pratiques alternatives dans le domaine de la psychiatrie.

Je souhaite remercier le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada pour leur financement qui a permis d'offrir le forum gratuitement aux participants et la revue APORIA qui nous permet de prolonger les discussions sur la question des droits et de la santé mentale aux niveaux provincial, national et international.

Jean Daniel Jacob Inf., PhD
Professeur agrégé
Université d'Ottawa